

Saison 2 : Épisode 35

Un coup de trop

RÉSUMÉ DE L'ÉPISODE

A Thiassala, Julien entraîne les minimes et aide le petit Yoro à échapper aux griffes de son père violent qui a l'habitude de le frapper. Assitan est fière de son frère, ce qui la console un peu de ses soucis de santé. Face à la gravité de son cas, elle se laisse convaincre de rentrer à Ratanga pour soigner son fibrome. Julien décide de l'accompagner.

THÉMATIQUE PRINCIPALE

- La violence parentale

QUESTIONS GÉNÉRALES

- Comment avez-vous trouvé l'épisode ? Qu'est-ce qui vous a plu ? Qu'est-ce qui vous a moins plu ? Qu'est-ce qui vous a marqué ? Avez-vous des remarques sur des passages spécifiques de l'épisode ?

EXTRAIT 1

3'54-5'34

Julien accompagne le petit Yoro au vestiaire après qu'il se soit battu sur le terrain de foot. Yoro lui confie que son père le bat et Julien constate qu'il a de nombreuses marques de coups sur le dos.



Questions sur l'extrait

- Pourquoi Yoro s'est-il énervé contre l'un de ses coéquipiers pendant le match ? Quelle est la seule personne dont il dit accepter les coups ? Que révèle Yoro à propos de son père ? Que remarque Julien lorsque Yoro enlève son t-shirt ? Comment réagit Julien ? Que lui fait promettre Yoro ?

Questions liant la fiction et l'expérience personnelle

- Connaissez-vous des personnes qui ont vécu des situations similaires ? Comment ont-elles réagi ? Est-ce que ce sont des situations qui pourraient vous arriver ?

EXTRAIT 2

8'27-12'12

Mis au courant par Julien que Yoro est battu, Peléninho va voir son père Amadou. Ce dernier lui certifie que son fils Yoro exagère et que ses bleus ont certainement été provoqués par des coups qu'il aurait pris au foot. Le soir-même, Yoro se réfugie chez Julien après avoir été sévèrement corrigé par son père. Furieux, Amadou vient récupérer son fils, mais Julien et Peléninho l'en empêchent.



Questions sur l'extrait

- ▶ Que va faire Peléninho chez Amadou ? Amadou rassure-t-il Peléninho ? Pourquoi Yoro vient-il se réfugier chez Julien le soir même ? Dans quel état se trouve alors l'enfant ? Comment se comporte Amadou lorsqu'il vient récupérer son fils ?

Questions liant la fiction et l'expérience personnelle

- ▶ Connaissez-vous des personnes qui ont vécu des situations similaires ? Comment ont-elles réagi ? Est-ce que ce sont des situations qui pourraient vous arriver ?

EXTRAIT 3

12'27-14'26 ; 15'33-16'21

Amadou, le père de Yoro, s'est plaint auprès de la police pour séquestration. La police vient donc chez Julien pour récupérer Yoro, mais Julien les informe qu'il est battu par son père. L'enfant montre les marques de coups et convainc les policiers. Ces derniers vont alors demander des explications à Amadou, qui s'empête et est finalement emmené au poste de police.



Questions sur l'extrait

- ▶ Que viennent faire les policiers chez Julien ? Comment Yoro les convainc que son père le bat ? Que vont alors faire les policiers ? Comment réagit Amadou lorsque les policiers viennent le voir ? Que leur dit-il pour se défendre ?

Questions liant la fiction et l'expérience personnelle

- ▶ Connaissez-vous des personnes qui ont vécu des situations similaires ? Comment ont-elles réagi ?
Est-ce que ce sont des situations qui pourraient vous arriver ?

Questions sur la thématique

- ▶ Que pensez-vous des phrases suivantes :
 - « C'est tout à fait normal de corriger son enfant de temps en temps, pour son éducation »
 - « On a toujours frappé les enfants dans ce monde, moi mon père ne m'a pas épargné »
 - « Quand mon père me frappe, je ne m'énerve pas, car c'est normal »
- ▶ Un père/une mère a-t-il·elle le droit de frapper son enfant ? Pourquoi ? D'après vous, à partir de quand peut-on parler de violence à l'encontre d'un enfant (pour quels actes) ? Quels sont les risques pour l'enfant à court terme ? A long terme ? Auprès de quelles personnes ou de quelles structures les jeunes peuvent-ils·elles trouver du soutien ? Estimez-vous être suffisamment informé·e·s sur les conséquences des violences parentales et sur les lieux où trouver de l'aide ?

INFORMATIONS CLÉS

La violence à l'encontre des enfants¹

La violence à l'encontre des enfants désigne : les mauvais traitements et les lésions physiques et psychologiques, la négligence ou le manque de vigilance, l'exploitation et les violences sexuelles.

Il arrive que les auteur·e·s de ces actes de violence soient les parents et d'autres membres de la famille proche.

La violence peut avoir de graves répercussions sur le développement des enfants. Les enfants qui survivent aux mauvais traitements souffrent souvent de **séquelles physiques et psychologiques à long terme**, qui compromettent leurs capacités d'apprentissage et perturbent leur vie sociale ; leurs résultats scolaires sont souvent médiocres et ils·elles ont des difficultés à nouer de solides amitiés. Par ailleurs, la violence détruit la confiance des enfants en eux-mêmes et peut compromettre leur aptitude à être eux-mêmes plus tard de bons parents. Les enfants victimes de violence courent un plus grand risque de dépression et de tentative de suicide dans leur vie future.

Une grande partie de la violence n'est pas déclarée. Les enfants peuvent ne pas signaler les actes de violence dont ils·elles sont les victimes par peur des représailles. Il arrive que ni l'enfant ni l'auteur d'un acte de violence ne jugent inhabituel ou répréhensible le fait que l'enfant fasse l'objet d'actes de violence.

Pour éliminer la violence dans les familles, il faut rompre le silence qui entoure ce problème. Aucune violence à l'encontre des enfants ne peut se justifier. Les enfants ne doivent jamais bénéficier d'une protection moindre que les adultes.

1 UNICEF, [La violence à l'encontre des enfants dans la famille](#)

[UNICEF, Protection de l'enfant contre la violence et les mauvais traitements, la violence contre les enfants](#)